

Moncton, le 30 octobre 2007

RAPPORT DU PRÉSIDENT 2006-2007

L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB) a connu une autre année remplie de projets et de réalisations.

Notons les suivants :

- Tenue de notre camp d'été en droit pour la 5^e année consécutive
- Recrutement : atteinte d'un taux d'adhésion record de **270** membres
- Création et distribution d'une marque de point de service identifiant la disponibilité de services juridiques bilingues
- Organisation d'activités dans le cadre de la *Journée du droit* dans les écoles secondaires
- Promotion des études en droit
- Parution continue du bulletin d'information *Le Bref*

Toutes ces activités n'auraient pas été possibles sans le soutien des membres du Conseil d'administration et le travail de notre directrice générale, de notre directrice générale par intérim et de notre adjointe administrative. Je tiens à les remercier pour leurs services impeccables et leur dévouement à notre cause.

Il me fait plaisir de vous résumer certains points saillants de la dernière année, de nos réalisations et des projets en cours.

LES RÉALISATIONS

Tenue du camp d'été en droit

Depuis maintenant 5 ans, nous tenons des camps d'été en droit pour les élèves francophones de la 9^e à la 11^e année. Même si le financement pour cette activité a diminué dans les dernières années, nous avons réussi à tenir le camp tout de même.

L'AJEFNB désire remercier tous les animateurs et moniteurs pour leur travail et leur contribution à la réussite de ces camps. Aussi, la tenue des camps n'aurait pas été possible sans l'appui financier de Justice Canada et du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, que nous remercions sincèrement.

Projet de promotion avec la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law

L'AJEFNB travaille en collaboration avec Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEFCL) au projet de promotion pancanadien et ce de concert avec

les associations de juristes provinciales. C'est un projet ventilé sur une période de trois ans. Une étude de marché menée par Delta Média, d'Ottawa, avait identifié quatre niveaux d'intervention pour faire une promotion efficace des droits linguistiques : l'ensemencement, l'éveil, l'évolution et l'épanouissement.

Pendant la dernière année, nos efforts ont été concentrés sur la création et la distribution d'une marque de point de service identifiant la disponibilité de services juridiques bilingues dans la province. Cette marque de point de service a été distribuée gratuitement avec des dépliants informatifs dans tous les bureaux d'avocats de la province capables d'offrir des services dans les deux langues officielles.

Toujours dans le cadre du Plan de communication national, l'AJEFNB a développé une pochette contenant un dépliant, des cartons descriptifs ainsi qu'un CD-ROM, décrivant en bref et dans différents formats, les diverses carrières qui s'offrent à ceux et celles qui choisissent de poursuivre leurs études en droit. Par la suite, les pochettes ont été diffusées aux conseillers en orientation à travers la province, dans toutes les écoles secondaires francophones et dans toutes les écoles secondaires anglophones ayant un programme d'immersion.

Le plan de communication est un projet d'envergure. Il nous permet de mieux faire connaître notre association à nos membres et vise aussi à mieux faire connaître les droits linguistiques aux contribuables du Nouveau-Brunswick. J'en profite pour remercier notre agent de projet, Philippe MORIN, et notre directrice générale par intérim, Claire LEVASSEUR, pour leur excellent travail sur ce projet.

Journée du droit

Un cahier informatif portant sur les droits linguistiques a été distribué dans les écoles de la province et fut très bien accueilli. Nous avons également visité cinq écoles pour y mener des discussions sur le droit et faire des activités avec les élèves. L'Association a également publié le cahier dans l'édition du 17 avril (*Journée du droit*) du quotidien *L'Acadie Nouvelle*.

Activité de recrutement des étudiants

Depuis un certain nombre d'années, notre association comptait moins de membres chez la population étudiante, ce qui m'inquiétait particulièrement. Depuis deux ans, nous organisons une activité spéciale de recrutement afin d'assister notre représentant étudiant à mieux faire connaître l'AJEFNB. Je remercie Sacha BAHARMAND et Solange BUISSÉ d'avoir organisé ces activités et je remercie M^e Christian MICHAUD pour sa participation.

Nous continuerons nos efforts dans l'année à venir afin que l'Association compte parmi ses membres les futurs juristes d'expression française dès leur arrivée à la Faculté de droit. Nos activités spéciales avec les étudiants ont d'ailleurs porté fruit, puisque le taux d'adhésion est passé de 24 en 2006 à 53 en 2007!

Recrutement : Année record

Alors que j'étais au CA en 2004, notre équipe s'était donnée un objectif par rapport au recrutement : atteindre le cap des 250 membres. L'objectif a été atteint et continue de l'être depuis. Cette année, nous avons atteint un taux d'adhésion record : nous comptons 270 membres!

J'aimerais remercier tous les membres du Conseil d'administration qui ont travaillé dans leurs régions respectives pour faciliter les adhésions à l'AJEFNB.

Parution continue du bulletin d'information *Le Bref*

Le Bref a été publié 4 fois pendant l'année 2006-2007 et a été diffusé gratuitement à tous les membres de l'Association.

Je remercie Mme Denise SURETTE et M^c Larry LANDRY pour leur contribution au bulletin depuis plusieurs années.

PROJETS EN COURS

Parmi les projets en cours, notons les suivants : campagne de recrutement 2008, projet de promotion avec la FAJEFCL, Journées d'étude en droit linguistique (mars 2008), organisation du camp d'été en droit pour l'été 2008 et partenariat continu avec le Barreau du Nouveau-Brunswick pour assurer la qualité du français dans le développement de nouveaux matériaux des cours d'admission au Barreau (en cours).

Nous avons également obtenu du financement pour une refonte complète du site Web de l'AJEFNB. Ce projet nous permettra de mettre à la disposition du public un site Web interactif et informatif. Le site Web nous permettra aussi d'offrir davantage de services en ligne à nos membres, tel la distribution de matériaux et la gestion des adhésions.

Nous travaillons également à l'élaboration d'un atelier sur la présentation de la preuve. Cet atelier offrira à nos membres la possibilité d'obtenir une formation pratique sur la présentation de divers éléments de preuve dans le cadre de procès.

Finalement, au niveau du plan de communication national, les prochaines étapes visent à assurer et à promouvoir l'offre active de services en français dans les différents points de service gouvernementaux afin que les justiciables francophones puissent recevoir l'information demandée dans leur langue, que ce soit lorsque ces derniers téléphonent, correspondent ou se présentent aux comptoirs de service. Notre travail vise à vérifier qu'une politique sur les langues officielles existe et qu'elle est réellement mise en œuvre au sein du gouvernement, que l'offre de services s'effectue réellement et qu'un programme d'information est offert aux employés du gouvernement. Nous développerons également un volet médiatique qui utilisera les médias comme moyen de promouvoir les droits linguistiques. Notre plan d'action vise la publication de capsules informatives et de 6 lettres d'opinion dans les journaux, la préparation d'un ensemble médiatique résumant l'évolution des droits linguistiques et la préparation de rencontres éditoriales.

Enfin, comme vous le savez tous, le gouvernement fédéral a aboli le *Programme de contestation judiciaire*. Il s'agissait là d'un programme d'une importance extraordinaire pour les minorités du Canada, dont les communautés francophones et acadiennes. L'AJEFNB travaille activement aux poursuites devant la Cour fédérale qui ont été déposées suite à l'abolition du *PCJ*. Ce dossier continuera d'être un projet important pour la prochaine année. Je désire remercier M^c Christian MICHAUD, qui préside notre comité des services juridiques, pour son énorme travail dans ce dossier.

FINANCEMENT DE L'AJEFNB

L'AJEFNB compte sur l'appui financier de Justice Canada pour son financement de base et ses projets. Pour l'année 2006-2007, l'AJEFNB a obtenu un financement de base le plus élevé que jamais, soit de 85 000 \$, ce qui représente une augmentation de 15 000 \$ (21 %) sur deux ans. L'AJEFNB considère que ce montant est raisonnable et qu'il permet aux membres d'obtenir les services d'une directrice générale à temps plein et d'une adjointe administrative à temps partiel.

Nous nous devons de remercier Justice Canada pour ces fonds, prévus dans le *Plan d'action pour les langues officielles*, qui assurent un financement stable pour l'AJEFNB.

LE PERSONNEL DE L'AJEFNB

Au cours de l'année 2006-2007, le personnel de l'AJEFNB a été composé de M^c Annie FOULEM-HACHÉ, de M^c Claire LEVASSEUR et de Mme Denise SURETTE.

CONCLUSION

L'année 2006-2007 s'est réellement avérée une année de promotion pour l'AJEFNB, qui doit continuer de travailler avec acharnement afin de se faire connaître et de communiquer son message. Je pense que l'AJEFNB doit continuer à collaborer pleinement avec la FAJEFCL. Les projets de la FAJEFCL, dont le Plan de promotion national, vont de l'avant et sont bénéfiques pour les membres de l'AJEFNB. J'estime que la promotion de l'AJEFNB et des droits linguistiques sera centrale à la mission de notre association pour les années à venir.

En conclusion, j'aimerais vous remercier de votre présence à l'assemblée générale annuelle. Je vous invite à demeurer près de votre association et d'y participer. Les accomplissements de l'AJEFNB sont le reflet du dévouement de son personnel, de son équipe de direction, de son Conseil d'administration et bien sûr de ses membres.

En terminant, j'aimerais remercier sincèrement tous ceux et celles qui, de quelque façon que ce soit, ont contribué aux réussites de l'AJEFNB au cours de l'année 2006-2007. La dernière année a été remplie de succès et c'est avec enthousiasme que j'envisage l'avenir de l'AJEFNB.

Le président,

Sacha D. MORISSET